

## DESCRIPTIF DU PROJET DE THESE

**(Merci de déposer ce document sur la plateforme AGIR. Aucun envoi par courrier électronique ou sous format papier ne sera accepté)**

Pour le dépôt, le descriptif doit impérativement respecter le format suivant :

- Document PDF
- 12 pages maximum (y compris bibliographie) en français
- Sur papier à en-tête du laboratoire d'accueil principal

<b>Sujet proposé</b>	<b>Coopération alimentaire durable : une approche par les communs de territoire</b>
<b>Laboratoire(s) d'accueil</b>	<i>ERUDITE chaire de l'économie sociale et solidaire</i>
<b>Directeur de thèse (HDR), co-encadrant(s)</b>	<i>Hervé Defalvard HDR Université Gustave Eiffel</i> <i>Virginie Baritoux – Vetagrosup co-encadrante</i>
<b>NOM Prénom du candidat</b>	<i>Pascal Paire</i>
<b>Spécialité du doctorat (discipline)</b>	<i>Sciences économiques</i>
<b>Université d'inscription</b>	<i>UGE Marne La Vallée</i>
<b>Ecole doctorale</b>	<i>UGE Marne La vallée</i>
<b>Cofinanceur(s)</b>	<i>Association Restocoop</i>

<p><b>Résumé</b> (faire un copié-collé dans le champ « Description du projet » de la plateforme Agir)</p>	<p>Le projet de thèse porte sur les innovations organisationnelles, stratégiques et de gouvernance en jeu au sein d'un commun alimentaire en phase de structuration, constitué d'acteurs impliqués dans la transition alimentaire durable à l'échelle territoriale. Il se situera dans le champ des sciences économiques dans la perspective théorique des communs, selon une approche des processus d'innovation sociale et participative. Il s'appuiera sur l'émergence d'un commun de territoire lié à la création d'une filière légumière bio. Il étudiera la dynamique de transition alimentaire durable impliquant, en amont : une société d'intérêt agricole (SICA) regroupant la production bio d'exploitations agricoles, en aval : des institutions de service de restauration scolaire du territoire, les convives et leurs familles et à l'interface : une plateforme logistique de distribution gouvernée par les acteurs.</p> <p>Il vise une recherche et développement territorialisée située dans le Forez, s'appuie sur les dispositifs publics liés à la transition écologique (projets alimentaires de territoires animés par deux collectivités territoriales). Il fait l'hypothèse que le contexte de crise économique, sociale et environnementale influe sur les choix et orientations des acteurs dans un processus de réflexivité favorisant de nouvelles dynamiques instituant de transformation des relations sociales sur le territoire favorable à la transition écologique.</p> <p><b>Préciser :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingénieur Référent ADEME : Hélène Varlet</li> <li>• AXE 4.2.9 Contribution des dynamiques locales au capital social et à la résilience du territoire</li> </ul> <p>Puis :</p> <p><b>Décrire</b> les objectifs du projet de thèse et le lien avec les thématiques de l'ADEME :</p> <p><b>Il s'agit d'initier une démarche de recherche &amp; développement territoriale et participative centrée sur les conditions de gouvernance d'un commun alimentaire de territoire associant les acteurs engagés dans une démarche de développement durable. Il s'agira de définir des indicateurs de changement au niveau du territoire et mesurer les impacts des changements au niveau écologique, social, économique.</b></p>
<p><b>Mots clés</b></p>	<p>R&amp;D territoriale, science participative, commun alimentaire, innovation sociale et durable, transition écologique, système alimentaire durable territorialisé</p>

## 1- Contexte et enjeux scientifiques

### 1.1 Contexte socio-historique des systèmes alimentaires

Pour appréhender le contexte actuel qui tend vers des systèmes alimentaires durables, nous proposons de revenir à ces racines d'après-guerre et la transformation du modèle agricole occidental. Dans « la fin des paysans » (Mendras 1967) avance plusieurs facteurs clés liés à la fin du modèle agricole artisanal, notamment l'exode rural massif, la mécanisation agricole, la spécialisation des exploitations, l'urbanisation et l'évolution des modes de consommation. Une société déterminée autour de normes sociales collectives fondées sur les mêmes valeurs familiales, religieuses, alimentaire, l'enjeu du moment était donc de produire davantage pour lutter contre la malnutrition, les pénuries afin de

construire une société autosuffisante pour alimenter une population en pleine croissance démographique. La production de denrées à prix réduits, associée à une standardisation de l'offre alimentaire a conduit à des économies d'échelle. Cette révolution agricole a généré des impacts sur toute la chaîne de valeurs de la société illustrée dans la grande transformation de l'agriculture motivée à la fois par des considérations capitalistes et écologiques, (Allaire et Boyer, 1995)<sup>i</sup>. A la fin des années soixante, les ressources naturelles paraissent encore inépuisables et le changement climatique n'est pas encore un sujet. La crise énergétique liée aux deux chocs pétroliers sera déterminante dans les changements de structuration de l'économie agricole et de la consommation. Les objectifs de production atteints, l'économie alimentaire se tourne vers l'exportation pour croître. Le mode de vie des Français change avec une urbanisation et un travail des femmes en pleine expansion.

Ces transformations impactent les pratiques alimentaires. Le temps de repas ritualisé et partagé en famille laisse place à une consommation alimentaire vite préparée et consommée. De cette perte de repères alimentaires émerge une demande hétérogène occidentale (prix, praticité, sécurité alimentaire, qualité, esthétique...) qui interroge sur nos choix alimentaires et leur impact sur l'environnement et la santé. Une situation que Claude Fischler (1990) désigne par le jeu de mots de gastro-anomie.<sup>ii</sup>

Le système alimentaire bouleverse les repères des agriculteurs dans leurs choix de production d'autant plus que les crises sanitaires et épidémiologiques successives indiquent un changement climatique mondial. La destruction des habitats naturels entraîne une extinction de masse des espèces qui accélère le risque d'émergence de nouveaux virus potentiellement dangereux pour l'homme comme le SRAS, le MERS, la grippe H1N1, Ebola, Covid19 (G. Bœuf 2020).

Une rupture globale des équilibres naturels et sociétaux à l'échelle de la planète est à l'œuvre. Elle indique que notre modèle de développement humain n'est plus durable.

## **1.2 Contexte alimentaire du Forez**

C'est dans ce contexte socio-économique que nous souhaitons étudier le territoire rural des *Comtes du Forez*.

Au cœur du département Loire, la plaine du Forez est parcourue par le fleuve Loire et jalonnée par les monts du Lyonnais à l'est appelés les collines du matin et les monts du Forez à l'ouest, contreforts du Massif central.

Ce territoire de 129 communes compte 182 000 habitants, (Loire Forez Agglomération : 87 communes 113000ha et la Communauté de communes de Forez Est, 42 communes et 69000ha) rattaché administrativement à deux sous-préfectures Montbrison et Feurs.

Le secteur agricole du territoire regroupe des activités de zone de montagne et des activités de plaine. La production laitière et viande bovine reste dominante, utilisant 68% du foncier de LFA. Aucune filière légumière n'est recensée sur le territoire et dans le reste du département.

Si l'agriculture bio se développe dans le Forez, elle ne concerne que 8% de la SAU (surface agricole utilisée). Les besoins alimentaires du territoire ne sont couverts qu'à hauteur de 5% en légumes bio.

Les deux collectivités intercommunales sont engagées depuis la COP21 dans des programmes de transition écologique : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV) et depuis 2020 : Territoire Plan climat Air résilience, Énergie, Territorial PCAET.

Issue de la loi, issus de la loi d'avenir pour L'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 (loi n° 2014-1170), deux Projets Alimentaires de Territoires ont vu le jour en 2020 dans le forez : (PAT de la Communauté de communes de Forez Est et PAT de Loire Forez Agglomération). Ils poursuivent des objectifs de relocalisation de l'alimentation, développement de circuits courts et se sont donné pour objectif de soutenir le développement de filières de production tout en valorisant une relocalisation de la distribution alimentaire en circuit court pour l'approvisionnement de la restauration collective scolaire.

Dans La plaine du Forez, les agriculteurs fonctionnent bien en circuits courts de proximité (CCP) avec une distribution principalement orientée en direction des particuliers (vente à la ferme, marchés, AMAP, magasins de producteurs). La filière de production à destination de la restauration collective reste marginale et négociée en gré à gré entre producteurs et prestataires de service de restauration.

Les deux grandes métropoles stéphanoises et lyonnaise tendent à capter l'offre de légumes bio produite sur le territoire forézien, (Nombre de producteurs installés dans le forez en maraichage sont affiliés à l'une des deux plateformes logistiques professionnelles "De la Ferme au quartier" et "Bio A Pro").

Ainsi, la cuisine centrale scolaire de saint Etienne (4600 repas jour) gérée par Elior est approvisionnée en aliments bio par la plateforme “Bio A Pro”.

L'hégémonie économique des groupes de logistique et de restauration comme RHD Labo, Transgourmet, Pomona profite aux communes qui peuvent conserver une cantine scolaire puisqu'elles ont la certitude de pouvoir disposer d'une large gamme alimentaire à défaut de tisser une relation à des producteurs identifiés. On peut qualifier ce système alimentaire

Cette situation impacte la mise en place d'innovations alternatives alimentaires et renforce la position dominante des grossistes et entreprises de distribution globale qui de leur côté tendent à s'adapter aux exigences d'un marché de la restauration hors domicile traversée par des questions éthiques et environnementales.

Si on trouve une diversité de systèmes alimentaires, depuis la dernière décennie, ils sont dominés par un modèle agroindustriel organisé autour de firmes internationales industrielles et commerciales. (Rastoin 2015) pour qui ce système alimentaire segmenté et concentré crée des tensions entre les acteurs.<sup>iii</sup> Cette organisation linéaire (par opposition à l'organisation en réseau organisationnelles, logistiques, relationnelles, économiques... se retrouve à l'échelle locale comme à l'échelle planétaire et présente de nombreux point de vulnérabilité. On peut donc s'interroger sur les valeurs de durabilité et leur inscription dans des contrats entre tiers alimentaires.

### 1.3 Enjeux scientifiques du projet

#### 1.3.1 Rechercher une voie de passage vers la transition

Dans un contexte où l'eau, l'alimentation, l'énergie, prennent une tout autre valeur, l'injonction à la sobriété et au développement durable apparaissent relever d'une révolution engageant à des changements de paradigme de la pensée consumériste occidentale.

S'il en est de notre devenir d'humain et de vivant, il impose des choix et des trajectoires qui réfutent une trajectoire “non durable” à durable ce qui nous conduit sur le chemin encore à baliser de la transition.

Comment une société tendue vers la consommation, la propriété et le libéralisme eut se convertir à l'intérêt commun ? Le modèle de trajectoire durable néerlandais « *transition management* » présenté en 2000 par Jan Rotmans et René Kemp propose un processus adaptatif incluant le guidage des systèmes non durables abordé sous l'angle sociotechnique<sup>iv</sup>. Les auteurs développent une approche systémique innovante associant l'ensemble des acteurs dans une approche multi niveau et favorisant l'apprentissage et l'éventail des possibles. (Rotmans et Kemp, 2003, p. 17).

Les travaux de Triboulet et all (2019) sur la gouvernance agroenvironnementale impliquent « *un mélange de réglementations, de marchés, d'incitations gouvernementales et de décisions collectives, dans un contexte d'institutions et de normes sociales* »<sup>v</sup> ou des acteurs engagés dans le processus de reconnexion de l'agriculture et la consommation peuvent être associés déjà dans d'autres configurations de gouvernance dans le cadre d'organisations professionnelles agricoles<sup>vi</sup>.

L'enjeu scientifique du projet s'articule autour de la capacité d'une multiplicité d'acteurs des filières alimentaires du territoire à se mobiliser et suppose de poser les enjeux de la participation des pouvoirs publics dans l'action. Pour Vermeulen et Kok (2012), quatre types de régulations public-privé peuvent être envisagés déterminant les modes de gouvernance associés : **une régulation centrale** classique sur le mode restrictions/incitations, **une régulation interactive** associant les acteurs au pilotage de la transition durable par les pouvoirs publiques, **une autorégulation** des acteurs avec le soutien des pouvoirs publics. Enfin, les auteurs pointent leur rôle de **consommateurs actifs** dans une capacité de prescription et de *recommandation* “*par le biais d'incitation ou d'obligation, des produits dans leurs établissements de cafétaria*”.<sup>vii</sup>

Cette dernière approche d'une gouvernance associant des établissements publics dans un rôle d'utilisateur de la plateforme coopérative d'approvisionnement de la restauration collective nous paraît correspondre à “une démarche embarquée”. Les orientations des deux PAT du territoire autour de la logistique de restauration collective pourraient esquisser une voie de passage vers la transition

écologique et alimentaire qui s'accorde avec une trajectoire réflexive de gouvernance alimentaire en commun amenant à interroger des couples de tensions :

Système alimentaire conventionnel global/ Commun alimentaire alternatif territorial

Système alimentaire orienté court terme / Co-construction alimentaire à long terme

Stratégie individuelle alimentaire / Co-développement d'alternative désirables

### 1.3.2 La réflexivité : levier de coproduction d'une transition alimentaire durable

Cette approche participative autour de la structuration d'un commun de territoire axé sur l'alimentation durable doit permettre à chacun de sa place et avec sa sensibilité d'amorcer une pratique réflexive au sens défini par (Blanchet 2009) *“Une pratique réflexive de recherche scientifique se réalise nécessairement par le croisement de deux regards complémentaires une autoréflexivité exercée par l'individu ou le groupe chercheur sur lui-même, une hétéro-réflexivité exercée par des individus et des groupes extérieurs au chercheur individuel ou collectif concerné.”*<sup>viii</sup>

Elle se nourrit des singularités de chacun vivant et se représentant le territoire comme unité de pensée complexe et commune.

La dimension réflexive de la thèse nous semble donc un levier de recherche autour de la durabilité des territoires. Cette proposition de valeur semble présenter dans certaines configurations, un caractère mobilisateur comme la commune de Mouans-Sartoux qui a opéré une réduction d'environ 20 % des impacts environnementaux, notamment en termes de changement climatique et d'usage des terres.

Cette démarche induit la production de connaissance de l'ensemble des acteurs en fonction de la place qu'ils occupent au regard du système alimentaire.

Il s'agit de mettre en place une démarche méthodologique favorisant la participation des acteurs plus largement que le microcosme d'individus et collectifs militants déjà convaincus par la démarche de transition qu'on retrouve généralement dans les circuits courts de proximité. Une hybridation des acteurs économiques et sociaux qui développée par (Lamine et al., 2019, p. 160) qui y voit *“une perspective dynamique et pragmatique les divers acteurs et institutions impliqués dans la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires sur un territoire donné* »<sup>ix</sup>

Nous pensons qu'un collectif hétérogène d'acteurs peut contribuer au développement d'une gouvernance alimentaire démocratique en favorisant la poursuite d'objectifs de transition écologique durables. La participation joue un rôle majeur dans l'appropriation de la démarche par l'ensemble des acteurs du territoire. (Saives 2002) évoque un *“construit où les entreprises vont co-construire et activer des ressources et compétences territorialisées”*<sup>x</sup>. Le projet de recherche s'articule autour de quatre piliers qui définissent la durabilité. Pour Rachel Reckinger et (FAO2014) *les réseaux alimentaires territoriaux sont fondés sur des valeurs d'intégrité environnementale, de bien-être social, de résilience économique et d'une gouvernance éthique.*<sup>xi</sup>

Ce contexte nous amène à étudier les rapports entre les acteurs d'un même territoire autour de l'alimentation. Le système alimentaire dominant tend à annihiler les mises en réseaux des ressources. Le modèle agroindustriel produit une concentration de flux de distribution imposant des logiques de domination financière, de guerre des prix là où la transition écologique pourrait restaurer de la confiance et du lien social autour de l'alimentation. Enfin L'étirement du système et les modes de vie urbains amène à repenser la relation des individus à la nature dans un rapport de responsabilisation et de transmission.

A contrario, la relocalisation des approvisionnements par les groupes de distribution conventionnels de la RHD (Baritoux et Billion, 2016) apporte, en particulier à une échelle locale, « une dimension relationnelle aux échanges avec les fournisseurs »<sup>xii</sup> et illustre (Baritoux et Houdart, 2015) de la capacité d'adaptation des grands groupes en structurant leur image commerciale et leur offre sur le modèle *« d'objectifs et de valeurs associés aux modèles alternatifs »*<sup>xiii</sup>.

La notion de recombinaison hybride de distribution” ainsi qu’une articulation entre acteurs et échelons d’actions (Brand 2012) (Baritoux, Billon 2016) interroge “la mise en cohérence des acteurs dans leur capacité à réellement porter une réorientation des systèmes alimentaires vers des modèles plus durables”<sup>xiv</sup>. (Deverre et Lamine, 2010 ; Fournier et Touzard, 2014).

Dans ce sens, nous proposons de poser la problématique suivante : **Par quels processus, le paradigme des communs peut-il contribuer à l’émergence d’un système alimentaire durable territorialisé ?**

Il s’agira d’étudier les questions suivantes : comment les acteurs de la communauté d’intérêt alimentaire élaborent ensemble un corpus de valeurs sociales, écologiques et économiques porteuses de durabilité ? Quelles typologies d’innovations participatives émergent et comment contribuent-elles à l’adaptation du territoire au changement climatique, sont-elles reproductibles dans d’autres contextes ? En quoi le paradigme des communs permet-il un renouvellement démocratique ? Ou à contrario, produit-il des effets non désirables : nouvelles radicalités, fonctionnement en silo, freins au changement technique, à l’introduction de nouvelles méthodes, dans les processus de décision, produit-il un entre-soi ? Comment la communauté alimentaire se mobilise pour faire face à ses obstacles ? Enfin, permet-il de contribuer à l’architecture du système alimentaire durable du territoire ?

## **2- Présentation du projet**

Le projet vise à étudier un commun de territoire sur la période couvrant sa phase d’émergence associative déjà engagée depuis 2023, sa transition vers une structuration organisationnelle au deuxième semestre 2024 en documentant ses phases de développement jusqu’à fin 2027.

Une étude de la durabilité d’un cycle de vie de trois années d’une coopérative collective qui permettra de développer une recherche participative associant les communautés en transition qui la compose pour penser les problématiques alimentaires dans une approche s’appuyant sur une gouvernance systémique incluant l’ensemble des parties prenantes. Il s’agira dans une posture de recherche et développement réflexive associant les acteurs, d’identifier et de qualifier les modes coopératifs de production, transformation et consommation alimentaires associant les acteurs du territoire dans la structuration d’un commun d’approvisionnement alimentaire de territoire.

Il s’agira d’initier une recherche et développement territorialisée favorisant l’émergence d’innovations en matière de contractualisation de la gestion durable du territoire. Le projet met en jeu différents acteurs qui participent à des places différentes au processus en œuvre. L’écosystème en jeu se compose :

- Des exploitations agricoles orientées vers une production bio respectueuse de l’environnement, ces acteurs intègrent des circuits de distribution à plusieurs échelles, du très local au régional. Ils appartiennent tous à des réseaux professionnels engagés dans une transition écologique et durable.
- Des établissements de restauration collective scolaire publiques soucieux d’une alimentation responsable en recherche de liens avec les producteurs locaux.
- Des familles de convives et des associations citoyennes engagées dans la transition écologique et durable.

Le projet s’articule en lien avec les expériences de communs alimentaires de territoire comme la Scic Echanges Paysans en Hautes Alpes et La Ferme de Lucien à Thiers.

Il se situe dans un territoire régional où sont présentes trois plateformes alimentaires relevant de l’ESS comme Bio A Pro dans le Rhône, De la ferme au Quartier Saint Etienne et Auvabio à Clermont Ferrand. La démarche associe les deux PAT du territoire du Forez et celui du roannais ainsi que le Projet Alimentaire Territorial du Grand Clermont et du Parc Livradois-Forez. Il s’agira de confronter nos résultats et nourrir la recherche autour de nouvelles collaborations.

### **2.1 - Positionnement par rapport à l’état de l’art**

Le projet de recherche prend appuie sur les travaux d’Elinor Ostrom<sup>xv</sup> sur les communs, (prix Nobel d’économie en 2009), qui ont réhabilité ce mode d’allocation des ressources naturelles autour de l’idée

d'une gouvernance des communs comme levier de préservation des biens naturels. En opposition à la tragédie des communs de Hardin (1968), de nombreuses communautés gèrent des ressources naturelles selon les principes de gestion de ressources, de règles de droit et de gouvernance démocratique. Benjamin Coriat s'appuie sur ces trois dimensions pour en fixer les conditions : « Une *ressource partagée, des droits et obligations sur cette ressource attribués à des communs, une structure de gouvernance qui permet d'assurer la reproduction à long terme de la ressource et de la collectivité qui la gouverne* »<sup>xvi</sup>.

Le concept s'est progressivement élargi à des biens communs tangibles et intangibles, complexes et connexes. Ce qui donnera une conception plus ouverte centrée sur la terminologie plus large de « communs ». Ainsi, les communs recouvrent différents champs comme les communs de la connaissance<sup>xvii</sup> (Coriat2015), les communs urbains<sup>xviii</sup> (Festa, 2016), les communs sociaux<sup>xix</sup> (Defalvard, 2017). De cet élargissement du concept en plus d'être un mode de partage et de coopération développe la dimension politique d'organisation sociale. (Dardot et Laval 2015) pour qui le commun est un principe politique qui désigne « *le fait que des hommes s'engagent ensemble dans une même tâche et produisent, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action* »<sup>xx</sup>. Si la pratique des communs n'est pas une réponse à tous les problèmes, elle permet selon selon Krikorian et Sultan (2017), « *de penser les modalités de gouvernement, la pratique de la politique et l'exercice de la démocratie* »<sup>xxi</sup>.

De ce point de vue, l'engagement des citoyens dans la transition écologique et durable nous amène à confronter l'expérience du terrain à des conceptions plus formelles mobilisant des modalités de gouvernance en commun. Pour cela, nous pourrions mobiliser la littérature sur les systèmes alimentaires durables territorialisés se multiplie (Résolis, 2015 ; CERDD, 2016, Alphandery et alii, 2021, Fernandez-Inigo, 2022).

Il nous semble qu'il y ait un intérêt à interroger les paradigmes porteurs de commun et les comparer à ceux plus accordés aux contextes dominants comme celui du Forez. L'approche par les communs sociaux, nous amènera plus largement à repérer un mouvement social économique aspirant à refonder le développement local d'une "matrice territoriale" (Itcaina 2010) sur une base coopérative, territoriale et intersectorielle<sup>xxii</sup>. Ses travaux pourront inspirer notre recherche sur le développement d'un "capital social territorial" du Forez.

Notre recherche explorera la notion de capacité des acteurs à identifier leurs dépendances économiques et sociales pour les problématiser en objet de recherche participative, en référence aux ateliers "où atterrir"<sup>xxiii</sup> de Bruno Latour qui permettent à des citoyens d'enquêter sur leurs conditions matérielles d'existence. (Latour, 2017). En effet, l'approche d'Amartya Sen en matière de théorie de la justice, induit la notion de "capacité" des individus qui nous intéresse dans la démarche de structuration d'un commun alimentaire de territoire. Enfin, le sujet des communs ne peut s'affranchir d'une réflexion sur le vivant à l'échelle d'un territoire. Dans ce sens, la réflexion pourra intégrer des espaces de diplomatie incluant humains et non humains (B.Morizot 2016).

## **2.2 - Approche / Méthodologie**

### **2.2.1 Approche de la recherche par l'ESS en commun**

L'Approche par l'innovation sociale et participative associera les acteurs dans une démarche de réflexion sur leur relation au "fait alimentaire". Elle a pour modèle le champ des communs considéré comme levier de régulation dans une démarche du chercheur initiant une R&D territoriale favorisant la connaissance et la création de valeurs multidimensionnelle pour le territoire. Elle diffère de la R&D commerciale par sa dimension de l'économie sociale et solidaire en commun développant des démonstrateurs expérimentaux associée à des organisations hors ESS : « *une ESS en commun* »<sup>xxiv</sup>. (Defalvard 2023)

Le paradigme des communs fait référence à la régulation territoriale autonome qui désigne *“une régulation mise en œuvre par des collectifs du fait même de leur légitimité à représenter l’intérêt collectif du territoire et dans lesquels, le plus souvent, les institutions publiques sont parties prenantes”* (Defalvard, 2024).

Pour l’auteur, la régulation territoriale autonome renouvelle la question du politique tout en ouvrant de nouveaux espaces démocratiques qui relèvent du gouvernement de l’immanence, c’est-à-dire entre égaux dans leur faire commun.

### **2.2.2 Méthodologie de recherche**

En préalable, à la présentation de la méthode de recherche, précisons que notre position d’étudiant en thèse suppose d’adopter une posture à bonne distance de l’objet d’étude tout en impulsant la mise en œuvre des différents chantiers de recherche et développement territorialisée et participative.

Dans ce sens, sera sollicité un doctorant travaillant sur la logistique de proximité sera associé au projet dans un rôle et fonction de tiers veilleur comme acteur d’accompagnement en référence au programme CO3<sup>xxv</sup> de l’ADEME.

Le but est de partager des éléments de réalité observée par l’ensemble des acteurs du territoire. Il s’agit de constituer une « Co-recherche » impliquant des volontaires pour repérer des problématiques de dépendances et autonomie de chacun en référence aux consortiums “Où atterrir » de Bruno Latour<sup>xxvi</sup>. Dans ce sens, il s’agira de nous inscrire dans une démarche autour des “communs de la sobriété et de la résilience”.<sup>xxvii</sup>

Cette recherche participative peut s’appuyer sur des ateliers de groupe où les acteurs pourront être placés en situation de construire des archétypes d’une réalité observée autour d’un régime, référentiel style, système agricole et alimentaire sociotechnique du territoire.

Différents supports de jeu comme la fresque du climat, fresque de l’alimentation, fresque de la monnaie... permettront au préalable de construire un référentiel commun partagé par les acteurs pour dans un deuxième temps, déterminer en “comité de pilotage transition écologique” qui permettront de fixer des objectifs de recherche et des indicateurs de suivi quantifiables.

Ces orientations permettront de déterminer un recueil de données avec l’ensemble des adhérents de la coopérative alimentaire et autres acteurs.

Nourrir les bases d’une réflexion de filière transverse associant l’amont et l’aval dans la question de la logistique alimentaire, nous semble indispensable pour concevoir des normes pour l’action, modèles logistique, cahier des charges, protocoles, certification, évaluation... qui doivent se référer à une approche responsable et durable. Dans ce sens, sera évalué l’utilisation d’un véhicule utilitaire électrique et mesuré son impact carbone à partir d’une réflexion sur l’optimisation des transports.

Dans ce sens, 3 axes de priorité d’étude parmi les axes prioritaires en termes de mesure de la transition écologique pourront être explorés :

#### **1) La production agricole** des exploitations partenaires de la recherche.

Leurs émissions de GES, puits carbone réalisés, émissions des terres cultivées, taux autonomie de protéines végétales, surfaces cultivées en légumineuses seront étudiés sur trois années de recherche.

#### **2) La consommation** en restauration collective scolaire

Emprunte carbone de l’alimentation consommée, quantifier la consommation e légumes secs riche en fibres, mesure de la consommation de viande, taux d’approvisionnement de fruits et légumes frais.

Cette recherche pourra être associée à celle déjà menée dans 7 cantines test de Loire Forez Agglomération dans le cadre du PAT

#### **3) La logistique et le transport**



Bilan carbone du stockage de denrées alimentaires en entrepôt, consommation de carburant routiers, quantité de km parcourues par rapport au volume de marchandise transportée, l'efficacité du fret : mesure du taux de remplissage du véhicule de livraison en circuit court. Pour réaliser cela, nous utiliserons en référence à la méthode de l'Analyse du Cycle de Vie. Les travaux d'Andrea Lulovicova sur l'évaluation territoriale basée sur l'ACV des politiques alimentaires locales<sup>xxviii</sup>. Reconnue et utilisée à l'échelle internationale par la communauté scientifique, les acteurs privés et les pouvoirs politiques, elle est encadrée par la norme ISO 14044.

Pour contribuer à cette recherche quantitative, l'utilisation des indicateurs ACV fournis dans Agribalyse : base de données publique française la plus exhaustive d'indicateurs environnementaux des produits agricoles et alimentaires fondés sur l'Analyse du Cycle de Vie. Cette méthode permettra de qualifier et quantifier des dynamiques sociales, écologiques économiques en lien avec la transition écologique à l'œuvre sur le territoire.

Dans ce sens, La configuration de LCA logiciel open source permettra de compléter la base de données et établir une correspondance entre les différentes nomenclatures de flux élémentaires. Cette approche vise

Avec l'instauration de la loi Egalim, certaines cantines s'autodiagnostiquent grâce au logiciel "ma cantine" et mettent en place les actions correctives concernant leurs approvisionnements en produits relevant des signes de qualité.

Il nous semble que ce travail de cheminement autour du produit alimentaire convoque l'élaboration d'un récit et une narration constituée de témoignages qui font sens et permettent une reconnexion au territoire. En conclusion, à travers cette "recherche en commun" innovante puisque jamais explorée sur notre territoire du Forez, il s'agit d'imaginer un futur désirable centré sur la production (amont) et distribution (aval) de l'alimentation intégrant les populations à coconcevoir la restauration collective en territoire Forez.

### 2.3 - Programme / échéancier prévisionnel

Calendrier	Livrables attendus	Travaux de recherche	Étapes de structuration de la coopérative alimentaire Restocoop
Année 1		Poursuite de l'état de l'art : - communs - innovation sociale, approche systémique - Recherche Ethnographie – consolidation de la structure de la thèse par une recherche comparative	Préfigurer la communauté d'action : Entretiens exploratoires avec les acteurs, élus et acteurs socio-économiques en lien avec la filière alimentaire Observation participante dans les instances de recherche participatives Lancement Étude longitudinale à partir des indicateurs de durabilité et sur les habitus alimentaires
Année 2	Point d'étape de la thèse rendu ADEME	Focus group avec les acteurs de plusieurs territoires autour de la notion de commun alimentaire de territoire - Article à formaliser avec l'UGE et UMR territoires	Structurer la communauté d'action : - Construire la démarche d'évaluation - Modèle socio-économique - Schéma de gouvernance - Stratégie de communication interne et externe - Etablissement d'une feuille de route partagée

Année 3	Consolidation et Rédaction de la thèse ADEME	Formalisation des résultats de l'étude participative longitudinale alimentaire	Expérimentation de structuration de la coopérative sur le territoire
---------	--	--	--

## 2.4 - Moyens mis à disposition par le laboratoire d'accueil

Le doctorant sera inscrit à l'école doctorale de l'Université Gustave Eiffel, disposera de l'accompagnement de son directeur de thèse et de sa co-encadrante qui pourront suivre les travaux et accompagner dans la recherche à partir de séances de travail en visioconférence et en présentiel.

L'IRUP Saint Etienne va être sollicitée pour s'associer à cette recherche. Il s'agira d'accueillir le doctorant pour disposer d'un bureau afin de mener ses travaux de recherche. Il peut être envisagé de conduire des projets collectifs sur le territoire intéressant la transition écologique et associant les étudiants en Master II Insertion Entrepreneuriat Social solidaire ainsi que les étudiant en Certification d'Entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire de niveau 7.

## 2.5 - Collaborations envisagées

Il est envisagé de collaborer avec Benoit Bestaros doctorant logistique de proximité dans les petites Villes à Saint Etienne et haute Loire - CY Paris Cergy Université

Paul Bucau doctorant à Thiers - Université Gustave Eiffel – Chaire de l'ESS - Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne

Ainsi qu'avec le CREFAD Loire

## 2.6 - Bibliographie sélective

### 3- Objectifs et résultats attendus

Il s'agira de déterminer les conditions de développement d'un système alternatif alimentaire et d'évaluer son impact sur le territoire en matière de production de valeurs de durabilité.

Nous attendons de résultats en matière de maîtrise des flux logistiques plus vertueux en termes de consommation carbone mais également en termes de bien être des salariés et des acteurs impliqués.

Il s'agira de disposer à terme d'une base de données co construite dans le cadre d'une recherche et développement participative. Il est attendu un meilleur engagement des acteurs autour du projet en donnant du sens à l'action puisque mesurable.

Nous visons également la mobilisation plus large que le cercle de militants de la cause climatique et durable. Dans ce sens, l'objectif sera d'associer les familles de convives et les restaurateurs pour produire un à terme un récit commun de la transition qui fasse sens.

Enfin, la mise ne place d'une gouvernance participative et multi acteurs doit permettre de reconsidérer le rapport au politique et à la démocratie autour d'un engagement commun de l'alimentation. Nous attendons des pouvoirs publics un engagement dans une approche co-constructive de l'approvisionnement alimentaire du territoire.

Développer une intelligence collective démocratique porteuse d'innovations sociales économiques et écologiques adaptée à la durabilité du territoire

Enfin, dans une démarche de changement de paradigme, il sera attendu que la démarche se nourrisse d'expériences d'autres territoires, d'infuser le système alimentaire dans sa structuration durable à l'échelle régionale et puisse faciliter sa reproductibilité sur d'autres territoires et d'autre formes de communs.

---

<sup>i</sup>Gilles Allaire et Robert Boyer, eds., *La grande transformation de l'agriculture*. Versailles, INRA Éditions, Paris, Economica, 1995, 442 p.

<sup>ii</sup> dans Poulain, J. (2017). Socio-anthropologie du « fait alimentaire » ou *food Studies*. Les deux chemins d'une thématisation scientifique. *L'Année sociologique*, 67, 23-46. <https://doi.org/10.3917/anso.171.0023>

<sup>iii</sup> Jean-Louis Rastoin. Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques. 2015, 49 (8), pp.1155-1164. (hal-02639911)

<sup>iv</sup> Rumpala, Y. (2010). Recherche de voies de passage au « développement durable » et réflexivité institutionnelle. Retour sur les prétentions à la gestion d'une transition générale. *Revue Française de Socio-Économie*, 6, 47-63. <https://doi.org/10.3917/rfse.006.0047>

<sup>v</sup> Triboulet, P. *et al.* (2019). Towards an Integrated Framework for the Governance of a Territorialisèd Agroecological Transition. In: Bergez, JE., Audouin, E., Therond, O. (eds) *Agroecological Transitions: From Theory to Practice in Local Participatory Design*. Springer, Cham. [https://doi.org/10.1007/978-3-030-01953-2\\_7](https://doi.org/10.1007/978-3-030-01953-2_7) p123

<sup>vi</sup> Marsden T (2013) Du post-productionnisme à la gouvernance réflexive - *J Goujon rural* 29 : 123-134. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2011.10.001>

<sup>vii</sup> *ibid* p 134

<sup>viii</sup> Blanchet, P. (2009). La réflexivité comme condition et comme objectif d'une recherche scientifique humaine et sociale. *Cahiers de sociolinguistique*, 14, 145-152. <https://doi.org/10.3917/csl.0901.0145>

<sup>ix</sup> Lamine *et al.*, 2019, p. 160) dans *Values-based territorial food networks Qualifying sustainable and ethical transitions of alternative food networks* Rachel Reckinger

.

<sup>x</sup> Dans Claudine Gillot, Sabrina Dermine-Brulot. Proposition d'une grille de caractérisation de l'ancrage territorial au regard d'une responsabilité territoriale des entreprises. 58e Colloque de l'ASRDLF, Transitions, gouvernance territoriale et solidarités, Jun 2022, Rennes, France. (hal-03713487)

<sup>xi</sup> Reckinger, Rachel. (2022). Values-based territorial food networks: Qualifying sustainable and ethical transitions of alternative food networks. *Regions and Cohesion*. 12. 78-109. [10.3167/reco.2022.120305](https://doi.org/10.3167/reco.2022.120305).

<sup>xii</sup> Billion, C., Barिताux, V., Lardon, S. & Loudiyi, S. (2016). Les acteurs de la distribution : Quel rôle dans la gouvernance alimentaire territoriale ? Dans : Patrick Mundler éd., *Alimentation et proximités : Jeux d'acteurs et territoires* (pp. 343-363). Dijon cedex Educagri éditions. <https://doi.org/10.3917/edagri.mundl.2016.01.0343>

<sup>xiii</sup> Barिताux, V. & Houdart, M. (2015). Relations fournisseurs-grande distribution dans les filières agroalimentaires. Une analyse de la trajectoire d'une démarche « filière qualité ». *Économie rurale*, 346, 15-30. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4598>

<sup>xiv</sup> cité par Gomez, A. & Naves, P. (2018). Le gouvernement des circuits courts et de proximité à l'épreuve des territoires : une illustration dans quatre départements. *Revue Française de Socio-Économie*, 20, 259-277. <https://doi.org/10.3917/rfse.020.0259>

<sup>xv</sup> Ostrom (2009) Ostrom E. A general framework for analyzing sustainability of social-ecological systems. *Science*. 2009;325(5939):419–422. doi: 10.1126/science.1172133

<sup>xvi</sup> Domin, J. (2019). *Vers une république des biens communs*. Nicole Alix, Jean-Louis Bancel, Benjamin Coriat et Frédéric Sultan (dir.), Les liens qui libèrent, 2018, 320 pages. *RECMA*, 353, 143-144. <https://doi.org/10.3917/recma.353.0143>

<sup>xvii</sup> Broca, S. & Coriat, B. (2015). Le logiciel libre et les communs: Deux formes de résistance et d'alternative à l'exclusivisme propriétaire. *Revue internationale de droit économique*, XXIX, 265-284. <https://doi.org/10.3917/ride.293.0265>

<sup>xviii</sup> Festa, D. (2023). La ville entre innovation sociale et « communification ». *Revue du MAUSS*, 61, 305-325. <https://doi.org/10.3917/rdm1.061.0305>

<sup>xix</sup> Defalvard, H. (2017). Des communs sociaux à la société du commun. *RECMA*, 345, 42-56. <https://doi.org/10.3917/recma.345.0042>

<sup>xx</sup> Dardot, P., Laval, C. (2015). *Commun: Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.dardo.2015.01>

<sup>xxi</sup> Krikorian, G. & Sultan, F. (2017). La politique comme commun. *Vacarme*, 81, 22-27. <https://doi.org/10.3917/vaca.081.0022>

<sup>xxii</sup> ITCAINA, Xabier (dir.). *La politique du lien. Les nouvelles dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>xxiii</sup> Latour Bruno - Où Atterrir ? La découverte 2017

---

<sup>xxiv</sup> Defalvard Hervé La Société du commun, pour une écologie politique et culturelle des territoires Edition de l'Atelier 2023

<sup>xxv</sup> CO3 Co-construction des connaissances pour la transition écologique et solidaire - ADEME 2023 Comment soutenir la recherche participative ? Retour sur 6 années d'expérimentation du dispositif CO3- 2  
[https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2022/04/Synthese\\_Atelier\\_CO3\\_Tiers-veilleur\\_mars21.pdf](https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2022/04/Synthese_Atelier_CO3_Tiers-veilleur_mars21.pdf)

<sup>xxvi</sup> Hajmirbaba, S. & Le consortium OÙ Atterrir ?, . (2020). S'orienter dans la description de nos terrains de vie. *Techniques & Culture*, 74, 214-215. <https://doi.org/10.4000/tc.14602>

<sup>xxvii</sup> <https://resilience-territoire.ademe.fr>

<sup>xxviii</sup> Lulovicova, A.; Bouissou, S. Environmental Assessment of Local Food Policies through a Territorial Life Cycle Approach. *Sustainability* 2023, 15, 4740. <https://doi.org/10.3390/su15064740>